

## Questionnement en rapport avec une bi-licence

Par **CharlyFlower**, le **25/07/2017** à **15:49**

Bonjour à tous,

Je vous synthétise mon cas dans l'état actuel : je sors d'une terminale ES avec un bac mention très bien avec des notes autour de 19 en anglais, philosophie, histoire et économie. J'ai été accepté lors de la dernière phase d'admission APB en double licence Économie-Histoire à la Sorbonne Paris 1.

Seulement étant habitant en province je me questionne sur mon parcours. En effet vivre sur Paris représente un coup certain et une double licence représentant une lourde charge de travail je n'ai pas envie de gâcher mes études à m'inquiéter du moindre centime ou de vivre précairement. Mon 1er voeu APB était Droit-Économie avec Paris 1, donc aussi une bilicence, seulement j'ai cru comprendre qu'elle n'était accessible que pour les personnes ayant déjà fait une année de préparatoire ou alors une année de licence, ainsi je me demandais s'il se peut qu'une demande de réorientation l'année prochaine réalise mon 1e voeu APB refusé cette année. En d'autres termes ma double licence Histoire-Économie peut-elle m'aider à accéder à la double licence Droit-Économie proposée soit par Paris 1 Sorbonne ou par Panthéon Assas l'année prochaine sous forme de réorientation?

Vaut-il mieux alors que je fasse une demande pour accéder à une simple licence en droit (pastille verte sur APB) dans l'université de ma ville pour me donner plus de chance? Si oui croyez-vous que l'année prochaine en cas d'erreur d'orientation je puisse redemander la bilicence Économie-Histoire que j'aurai refusée?

Merci, j'espère avoir été clair, je sais que mon "cas" est complexe à expliquer.  
Merci d'avance pour vos réponses :)

(n'hésitez pas à me demander pour de précision ou à clarifier ma situation !)

Par **youpila**, le **25/07/2017** à **17:48**

Bonjour,

Il me semble que vous ne vous posez pas la bonne question : soit vous voulez faire du droit, soit vous voulez faire de l'économie. Ce sont deux filières différentes qui proposent des débouchés différents.

En ce qui concerne les bi-licences, les avis sont souvent partagés. A part un enrichissement personnel et un apport en matière de culture générale, la bi licence économie-histoire ne me

semble pas apporter plus de débouchés qu'une simple licence d'économie (à moins que vous vouliez faire professeur d'histoire ou historien et dans ce cas pourquoi faire une double licence économie-histoire ?).

Ce qui est important c'est d'intégrer les formations prestigieuses au niveau du master et les directeurs de master regarderont en priorité vos notes en droit (ou en économie, la bi licence (surtout éco histoire me semble assez anecdotique), les licences se valent toutes plus ou moins. Donc peu importe l'endroit où vous ferez votre licence, allez là où vous vous sentirez le mieux.

Il est impossible de rentrer en L2 droit si vous avez fait une L1 Histoire-économie. Il vous sera toujours possible de demander à rentrer en L1 droit, sous réserve des places disponibles.

Gardez à l'esprit qu'à la fac, la sélection et les filières s'intègrent en cours de parcours. Les recruteurs regarderont votre Master 2, pas votre licence 1.

J'espère avoir pu vous éclairer un peu.

Par **CharlyFlower**, le **25/07/2017** à **18:16**

Bonsoir,

Merci pour votre réponse. Il est vrai que cette double licence reste anecdotique, l'histoire étant plus un choix par défaut -justement à défaut de ne pas avoir obtenu droit-économie.

Seulement cette double licence peut être un atout pour une entrée en master dans un IEP. Il est vrai que pour moi le choix entre droit et économie demeure difficile, ainsi pour moi le fait d'être en interne à la Sorbonne me paraissait idéal pour redemander à entrer en double licence économie-droit l'année suivante (en recommençant une L1, en redoublant (?) ) mais je me trompe peut-être.

Seulement une simple licence à Lille ou Strasbourg en droit peut-elle être adéquate pour demander la double licence à Sorbonne ou Assas l'année prochaine (sur APB)?

Par ailleurs le prestige de l'université rentre-t-il en jeu dans l'obtention d'un master dans l'une de ces deux universités?

Merci encore pour l'attention que vous avez portée à ma demande.

Par **youpila**, le **25/07/2017** à **19:11**

Une licence classique à Lille ou Strasbourg permet tout à fait d'intégrer en master les formations les plus prestigieuses de France (Assas, Sorbonne, DJCE, etc.). Si vous avez les mêmes notes en licence qu'au bac, vous n'aurez aucun souci à vous faire, et la sélection ne se fera pas par tirage au sort cette fois-ci.

A l'inverse ceux qui réaliseront une licence moyenne à Assas et sorbonne ne pourront pas

poursuivre de master dans ces mêmes universités.

En ce qui concerne Science po, il me semble que les IEP sont accessibles sur concours (je ne connais pas toutes les modalités d'accès).

De mon point de vue, les études sont suffisamment longues et je n'aurai pas redoublé pour obtenir une double licence . 8 ans pour faire expert comptable, 7 ans pour devenir avocat, c'est déjà très long. C'est vous qui verrez. Si cela correspond à une véritable réorientation, c'est davantage justifié.

Concernant l'orientation en droit ou économie, il est impossible de faire ce choix à votre place. Regardez les matières et les débouchés et dirigez vous en fonction de vos affinités.

Si la bi-licence aurait pu vous permettre de reculer le choix entre les 2 et présente effectivement un véritable intérêt pour ceux qui souhaite travailler dans le droit des affaires ou la fiscalité, elle présente aussi le désavantage de ne pas voir toutes les matières enseignées classiquement dans une licence classique (de droit ou d'économie), ce qui peut être parfois préjudiciable.

Si vous faites des études de droit, il vous sera toujours possible d'intégrer après la L2 ou la L3 une école de commerce ou un IAE.